

JEUNES ET JUNIORS, J10 à J18 – SAISON 2021– 2022



SPORT NAUTIQUE COMPIÉGNOIS

2 cours Guynemer – 60200 COMPIÈGNE
contact@snc-compiegne.com
www.snc-compiegne.com

Cadre réservé au SNC

Licence n°.....
Enregistrée le :
Date certificat médical :
Règlement de €, en fois
Nouvel inscrit de la saison

Dossier complet à remettre en mains propres au responsable des inscriptions

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RAMEUR :

| | | |
|--|-----------------------|---------------------------|
| Nom du jeune : | Prénom : | Date de Naissance : |
| N° de licence (réinscription) : | Adresse : | |
| Tél fixe : | Tél. portable : | E-mail : |
| Établissement scolaire fréquenté : | Classe : | Ville : |
| Handi-Aviron : <input type="checkbox"/> | | |

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS :

| | | |
|--------------------|-----------------------|--------------------|
| Parent : Nom | Prénom : | |
| Adresse | | |
| Tél. fixe : | Tél. portable : | Tél. prof. : |
| E-mail | Profession : | Employeur : |

- **Déclarons** avoir pris connaissance des statuts de l'association, de son règlement intérieur, de celui de la Fédération Française d'aviron et nous engageons à nous y conformer.
- **Déclarons** que le jeune sait nager sur une distance d'au moins 50 mètres (hors Handi-Aviron).
- **Nous engageons** à participer régulièrement aux entraînements.
- **Joignons** le règlement de la cotisation d'un montant de €
 - en chèque(s) à l'ordre du SNC, montant = €
 - en chèques vacances ANCV : montant = €
 - en espèces : montant = €
 - en coupons Sport ANCV : montant = €
 - en coupon PASS'SPORTS (Oise) : montant = €

(Règlement de la cotisation avant le 15 oct 2021)

- **Demandons** une attestation de prise de licence pour un C.E. oui non
- **Autorisons** l'association à diffuser **des photos ou vidéos** de notre enfant, dans le cadre des activités du club. Cette autorisation est valable jusqu'à résiliation par écrit, adressée au S.N.C.
- **Joignons** un certificat médical ou attestation, selon le cas, d'aptitude à la pratique de l'aviron en compétition
- Pour les minimes, cadets et juniors, nous notons qu'il s'agit d'une pratique de l'aviron en compétition.
- **Nous** engageons à répondre favorablement aux impératifs de la compétition (présence du jeune aux séances d'entraînement, participation aux stages, aux régates et aux championnats).
- **Notons** que la réinscription de notre enfant l'année prochaine n'est pas automatique.

Fait à, le

Signature des parents

Signature du rameur